9455-U.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

X Communauté française
~~O Provincial et communal~~
~~O Libre confessionnel~~
~~O Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :
le 24 août 1998.

2. Intitulé de l'unité de formation :

Conception et réalisation d'un site INTERNET.

Code de l'U.F. : 753431 U32 E1	**Code du domaine de formation : 710**

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

~~O Enseignement secondaire de :~~ ~~O qualification~~ ~~O transition~~
~~du degré :~~ ~~O inférieur~~ ~~O supérieur~~

X Enseignement supérieur de type court ~~O Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
~~Technique~~	~~O~~	Technique	O
Economique	**X**	Economique	X
~~Paramédical~~	~~O~~	Paramédical	O
~~Social~~	~~O~~	Social	O
~~Pédagogique~~	~~O~~	Pédagogique	O
~~Agricole~~	~~O~~	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur : 26.08.98

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ~~O oui~~ **X non**

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page.

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 753431 U32 E1	Code du domaine de formation : (4) 710

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Laboratoire de réseau informatique	CT	S	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

V

---

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 06.09.98
E. LAMOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 17 SEP 1998 Signature :

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)
D 8 BIS/UF : au 01.03.98

document 8bis

Date:

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET

---

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

L'unité de formation doit permettre

- de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu;
- de contribuer à l'initiation aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques;
- de développer des attitudes critiques vis à vis du traitement automatique de l'information;
- de générer, d'organiser et de présenter des documents dans le cadre de la conception d'un site Web;

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET.

Sur un réseau local, configurer une station de travail pour
accéder aux services de base d'internet via un serveur proxi;
rapatrier une information imposée.
Apprécier les responsabilités en matière d'acquisition et de diffusion des informations recueillies.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation
INTERNET – Niveau 2

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET.

Il est conseillé de réserver un poste par étudiant et d'adapter le nombre d'étudiants par groupe aux performances de l'infrastructure en le limitant toutefois à quinze unités maximum.

Le matériel devra respecter les recommandations liées aux logiciels utilisés.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET.

Pour la construction d'une page web

Face au matériel et au logiciel adéquats, l'étudiant sera capable

- de créer et structurer un document en suivant les règles du langage utilisé;
- de créer et structurer des frames permettant l'affichage simultané de plusieurs documents dans une même fenêtre;
- d'insérer dans un document des médias externes;
- de créer des liens internes ou externes;
- de réaliser et d'utiliser des images réactives;
- de permettre l'accès à des structures d'informations diverses (bases de données,...)
- d'adapter un contenu à un public ciblé;
- de vérifier la compatibilité de pages WEB avec différents navigateurs du marché;
- de déclarer un contenu WEB auprès de systèmes de recherche;
- de citer les caractéristiques des différentes versions de langage de description de pages;
- de recourir à bon escient à la documentation disponible.

Pour la construction et la structuration d'un site.

Face au matériel et au logiciel adéquats, l'étudiant sera capable

- d'installer et configurer des serveurs WEB;
- d'installer et configurer des serveurs NEWS;
- d'installer et configurer des serveurs MAIL;
- d'élaborer un plan de site;
- de déterminer les types d'échanges avec l'utilisateur et préciser les techniques (Javascript, C.G.I.,...) à mettre en œuvre;
- de déterminer les services nécessaires constituant le site (MAIL, WEB, forum,...);
- de construire des menus de navigation (hiérarchique, linéaire, en toile d'araignée,...);
- d'adapter le contenu d'un site pour un parc (matériel et logiciel) donné;
- de calculer le temps d'accès à l'information et évaluer les temps de chargements;
- de calculer la taille d'un site;
- de trouver un serveur permettant l'hébergement d'un site;
- d'acquérir une adresse U.R.L.;
- de mettre à jour un site à distance;
- d'évaluer la fréquentation d'un site;
- de recourir à bon escient à la documentation disponible.

Recommandations.

1. *On encouragera le respect des règles ergonomiques.*
2. *On évitera l'utilisation gratuite d'un jargon technique.*
3. *On veillera à soigner l'esthétique des pages produites.*
4. *On veillera à l'orthographe des document.*

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable

- de présenter la réalisation d'un site reprenant une structure imposée et des éléments donnés;
- de transférer avec succès, ce site sur un serveur Internet ou Intranet .

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte :

- de la qualité technique de la réalisation;
- de la pertinence des justifications fournies
- du degré d'autonomie atteint.

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

CONCEPTION ET REALISATION D'UN SITE INTERNET .

Le chargé de cours sera un enseignant.